



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17666>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-17666**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : VILLE DE GRENOBLE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la Grande Bibliothèque de Grenoble, programme de construction, réhabilitation, et aménagement paysager - Concours restreint sur « Esquisse + »

**Description** : Par délibération du 25 mars 2019 approuvant les orientations du « Plan lecture 2018-2025 », la ville de Grenoble a dessiné les principes d'une nouvelle bibliothèque « tête de réseau », dite Grande bibliothèque de Grenoble. Le lieu de grande envergure permettra d'offrir un accueil universel et inconditionnel, largement ouvert et de rencontres. Une bibliothèque comme lieu de vie au coeur de la Ville. L'équipement est également un projet fortement restructurant pour le réseau des bibliothèques de Grenoble conçue comme un équipement d'équilibre amené à jouer un rôle de centralité, de coordination et de soutien du réseau existant. Il a vocation à héberger tout ou partie des services centraux, à faciliter la logistique documentaire et à apporter visibilité et rayonnement à l'ensemble du réseau. Ainsi, les bibliothèques Centre-Ville, Jardin de ville et la majorité des effectifs de la bibliothèque Kateb Yacine déménageront vers le nouvel équipement. La ville de Grenoble a décidé de construire la nouvelle bibliothèque sur la place Valentin Haüy située dans le quartier Hoche, aux abords du coeur historique. L'équipement enclenche la mutation du secteur, en particulier la constitution d'un réseau de places Valentin Haüy, André Malraux et April et la mise en oeuvre des continuités végétales et des liaisons douces qui permettront de renforcer la porosité entre le centre-ville, les quartiers plus au sud et le parc Paul-Mistral. Elle permet également de concevoir une bibliothèque en extérieur dans une approche dedans-dehors à inventer. Par ailleurs, la proximité immédiate avec la bibliothèque d'étude et du patrimoine, lieu emblématique du patrimoine XXe à Grenoble, permet d'imaginer des liens physiques entre la nouvelle construction et la bibliothèque existante pour proposer un équipement global inédit qui offrira en un même site les fonctionnalités spécifiques de chaque bibliothèque tout en permettant de

minimiser les surfaces à construire. Le projet va ainsi au-delà de la réalisation de l'équipement et s'envisage comme une opération d'aménagement comprenant les volets paysagers, déconstruction, réhabilitation et construction. L'opération porte des ambitions fortes en matière d'environnement avec comme socle commun de réflexion les objectifs de bas carbone, du circuit de l'eau ou encore du confort estival comme hivernal et de l'évolutivité des espaces. Les surfaces utiles retenues sont les suivantes : - 3028 m<sup>2</sup> en construction neuve pour le bâtiment de la GBG - 742 m<sup>2</sup> réaménagés dans la BEP (moyennant une connexion physique entre les deux bâtiments) - le ratio entre SU/SP ne doit en aucun cas dépasser les 1,40 La surface des espaces extérieurs à réaménager est d'environ 5150 m<sup>2</sup> (hors emprise du bâtiment). L'enveloppe prévisionnelle correspondant aux travaux s'élève à 18 320 000 euro(s) HT (y compris démolitions et aménagement extérieur de la place Valentin Haüy, hors fondations profondes et hors dépollution). L'estimation a été établie en février 2024. Lieu d'exécution : Grenoble (38000) Adresse du projet : boulevard Maréchal Lyautey Objectif de livraison de l'opération : octobre 2030 Le pouvoir adjudicateur décide de limiter le nombre de candidats admis à remettre une prestation et procède à la sélection de 4 équipes admises à concourir en appliquant les critères de sélection suivants : - Critère 1 - Qualité technique et professionnelle du candidat : appréciée au regard des compétences, de l'expérience, de la solidité économique et des moyens humains présentés. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux. Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment la grille de présentation des références et des moyens de l'équipe (annexe n°1 du Règlement de la Consultation PHASE 1) - Critère 2 - Pertinence des références : appréciée au regard du document de présentation illustrée des 3 références de l'architecte mandataire, et des 3 références du paysagiste (annexe n°2 du Règlement de la Consultation PHASE 1) et évaluée selon la comparabilité des références avec le projet (surface, coût, programme, situation urbaine...)

**Identifiant de la procédure :** 4d4d69de-8cd5-493f-8360-fbb5bbc4449f

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la Grande Bibliothèque de Grenoble, programme de construction , réhabilitation, et aménagement paysager - Concours restreint sur « Esquisse +»

**Description :** Par délibération du 25 mars 2019 approuvant les orientations du « Plan lecture 2018-2025 », la ville de Grenoble a dessiné les principes d'une nouvelle bibliothèque « tête de réseau », dite Grande bibliothèque de Grenoble. Le lieu de grande envergure permettra d'offrir un accueil universel et inconditionnel, largement ouvert et de rencontres. Une bibliothèque comme lieu de vie au coeur de la Ville. L'équipement est également un projet fortement restructurant pour le réseau des bibliothèques de Grenoble conçue comme un équipement d'équilibre amené à jouer un rôle de centralité, de coordination et de soutien du réseau existant. Il a vocation à héberger tout ou partie des services centraux, à faciliter la logistique documentaire et à apporter visibilité et rayonnement à l'ensemble du réseau. Ainsi, les bibliothèques Centre-Ville, Jardin de ville et la majorité des effectifs de la bibliothèque Kateb Yacine déménageront vers le nouvel équipement. La ville de Grenoble a décidé de construire la nouvelle bibliothèque sur la place Valentin Haüy située dans le quartier Hoche, aux abords du coeur historique. L'équipement enclenche la mutation du secteur, en particulier la constitution d'un réseau de places Valentin Haüy, André Malraux et April et la mise en oeuvre des continuités végétales et des liaisons douces qui permettront de renforcer la porosité entre le centre-ville, les quartiers plus au sud et le parc Paul-Mistral. Elle permet également de concevoir une bibliothèque en extérieur dans une approche dedans-dehors à inventer. Par ailleurs, la proximité immédiate avec la bibliothèque d'étude et du patrimoine, lieu emblématique du patrimoine XXe à Grenoble, permet d'imaginer des liens physiques entre la nouvelle construction et la bibliothèque existante pour proposer un équipement global inédit qui offrira en un même site les fonctionnalités spécifiques de chaque bibliothèque tout en permettant de minimiser les surfaces à construire. Le projet va ainsi au-delà de la réalisation de l'équipement et s'envisage comme une opération d'aménagement comprenant les volets paysagers, déconstruction, réhabilitation et construction. L'opération porte des ambitions fortes en matière d'environnement avec comme socle commun de réflexion les objectifs de bas carbone, du circuit de l'eau ou encore du confort estival comme hivernal et de l'évolutivité des espaces. Les surfaces utiles retenues sont les suivantes : - 3028 m<sup>2</sup> en construction neuve pour le bâtiment de la GBG - 742 m<sup>2</sup> réaménagés dans la BEP (moyennant une connexion physique entre les deux bâtiments) - le ratio entre SU/SP ne doit en aucun cas dépasser les 1,40 La surface des espaces extérieurs à réaménager est d'environ 5150 m<sup>2</sup> (hors emprise du bâtiment). L'enveloppe prévisionnelle correspondant aux travaux s'élève à 18 320 000 euro(s) HT (y compris démolitions et aménagement extérieur de la place Valentin Haüy, hors fondations profondes et hors dépollution). L'estimation a été établie en février 2024. Lieu d'exécution : Grenoble (38000) Adresse du projet : boulevard Maréchal Lyautey Objectif de livraison de l'opération : octobre 2030 Le pouvoir adjudicateur décide de limiter le nombre de candidats admis à remettre une prestation et procède à la sélection de 4 équipes admises à concourir en appliquant les critères de sélection suivants : - Critère 1 - Qualité technique et professionnelle du candidat : appréciée au regard des compétences, de l'expérience, de la solidité économique et des moyens humains présentés. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux. Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment la grille de présentation des références et des moyens de l'équipe (annexe n°1 du Règlement de la Consultation PHASE 1) - Critère 2 - Pertinence des références : appréciée au regard du document de présentation illustrée des 3 références de l'architecte mandataire, et des 3 références du paysagiste (annexe n°2 du Règlement de la Consultation PHASE 1) et évaluée selon la comparabilité des références avec le projet (surface, coût, programme, situation urbaine...)

**Identifiant interne :** S-PF-1599886

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants « Dc1 » à jour (document disponible gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) ou document équivalent. - La déclaration du candidat unique ou de chaque membre du groupement établie selon l'imprimé référencé « Dc2 » à jour (document disponible gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) ou document équivalent. - La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire, en application de l'article R.2143-9 du Ccp

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de chaque membre du groupement. - Déclaration du candidat unique ou de chaque membre du groupement concernant les trois derniers chiffres d'affaires disponibles, à moins que ces renseignements n'aient été indiqués dans le Dc2

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des principaux services effectués indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Déclaration indiquant les

effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Compétences obligatoires demandées: - Architecture (architecte devant être inscrit à l'ordre des architectes), mandataire, (Exclusivité) - Ingénierie du paysage et de l'aménagement des espaces publics (maximum de 4 candidatures) - Ingénierie structure (familiarisé avec les matériaux biosourcés et réemploi) - Ingénierie fluide - Ingénierie thermique - Ingénierie environnementale - Ingénierie acoustique - économie de la construction - Réemploi - Ssi - Scéno-technique - Patrimoine Xxe siècle - Vrd Les niveaux spécifiques minimaux exigés sont indiqués à l'article 6.5 du Règlement de la Consultation - Phase 1. Critères d'évaluation des projets Le maître d'ouvrage recherche une équipe de maîtrise d'oeuvre : - Ayant une parfaite connaissance des enjeux liés à la conception d'une bibliothèque ou établissements assimilés, - Ayant un savoir-faire dans la mise en oeuvre spatiale, ergonomique et fonctionnelle, en réponse à un programme exigeant, savoir-faire dans la maîtrise du confort d'usage - Ayant un savoir-faire dans l'insertion urbaine, architecturale et paysagère d'un projet dans un site urbain contraint et en contexte patrimonial Xxe, - Ayant un savoir-faire dans la conception paysagère des espaces extérieurs limitant l'imperméabilisation des sols et favorisant la biodiversité. - Ayant un savoir-faire dans les projets ambitieux combinant performance bas carbone et performance énergétique

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1599886>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 21/05/2025

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Membres du jury :** Le président du jury, Monsieur le Maire ou son représentant (voix délibérative)

**Membres du jury** : 5 membres de la Commission de Concours ad hoc créée par délibération du conseil municipal du 16 décembre 2024 ou leurs suppléants (voix délibératives)

**Membres du jury** : les personnalités qualifiées (au minimum 1/3 du jury, soit 4 personnes) : un.e architecte de l'Etat, un.e architecte, un.e paysagiste concepteur.rice, un.e ingénieur.e thermicien.ne, tous les 3 proposés.ées par une structure extérieure à la collectivité

**Membres du jury** : les personnalités représentatives : un.e représentant.e du ministère de la Culture, un.e professionnel.elle de bibliothèque et/ou d'un équipement culturel

**Prix**

**Lieu de réception de la prime** : 1

**Informations complémentaires** : Les candidats ayant été retenus pour le second tour et dont les prestations sont conformes au programme et au règlement du concours recevront sur proposition du jury une prime forfaitaire et non révisable d'un montant maximum de 124 000 euro(s) HT. Le jury proposera la réduction ou la suppression des indemnités à verser aux participants dont les prestations ne sont pas strictement conformes au règlement du concours ou dont la qualité est jugée insuffisante, en particulier : - par plan, façade, coupes et perspectives oubliées : 2 000.00 euro(s) HT - par éléments du cahier explicatif du projet : 500.00 euro(s) HT L'indemnité du lauréat constitue une avance sur honoraires. La rémunération du titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre attribuée à l'issue du concours tiendra compte de l'indemnité reçue

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1599886>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Date limite de réception des offres** : 07/04/2025 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : VILLE DE GRENOBLE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Grenoble

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 280ED32D-0BA3-74A7-2920715C92C734F1

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : VILLE DE GRENOBLE

**Numéro d'enregistrement** : 50729

**Adresse postale** : 11 Boulevard Jean Pain

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38021

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Point de contact** : le Maire

**Adresse électronique** : marches.publics@grenoble.fr

**Téléphone** : 0476336249

**Adresse internet** : <http://www.grenoble.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://agysoft.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : VILLE DE GRENOBLE

**Numéro d'enregistrement** : 280ED350-0459-58A3-F61752003CF3A314

**Adresse postale** : 11 boulevard Jean Pain - Cs91066

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38021

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Point de contact** : M.GUIDETTI Alistair

**Adresse électronique** : alistair.guidetti@grenoble.fr

**Téléphone** : 0456804354

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 280ED363-DC61-61C0-ABB0D9F2AFE12848

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38022

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe du tribunal

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Télécopieur** : 0476422269

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 280ED374-934C-74EC-7C676A10B724EB99

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38022

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe du tribunal

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Télécopieur** : 0476422269

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 45e34532-b0c6-4701-ad0e-c9b952f06648 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 14/02/2025 à 11:29

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/02/2025